MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 108416 du 28 novembre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique »

NOR : *INTJ1240491S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision n° 106837 du 23 novembre 2012 (NOR : INTJ1240017S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2012 :

Winandy, Gérald	Nigend : 137 398	Numéro de livret de solde : 5 156 551

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2012 :

Mattéo, Jean-François	Nigend : 150 046	Numéro de livret de solde : 8 007 758

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2012 :

Lavie, Bertrand	Nigend : 132 302	Numéro de livret de solde : 5 295 065
Danet, Vincent	Nigend : 211 651	Numéro de livret de solde : 6 549 685

Fait le 28 novembre 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,
O. Courtet